

ARCHITECTURE - CONCEPTION > PROFESSION ET ACTEURS

Crise des CAUE : la CGT se mobilise et réclame un fonds d'urgence national

L-A F., le 25/02/2026 à 16:50



La CGT-CAUE a tenu un rassemblement le 23 février 2026 à Bordeaux, devant la préfecture régionale. © Etienne Saliège



INFOGRAPHIE



Inscrivez votre adresse E-mail

Je m'inscris à la Newsletter

CONTESTATION. La réforme du recouvrement de la taxe d'aménagement fragilise lourdement les 92 structures du territoire. Mobilisée à [Bordeaux](#), la CGT a rencontré le préfet régional pour l'alerter sur l'avenir incertain de ces organismes, qui conseillent gratuitement les habitants et les élus dans leurs projets.

La crise des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) continue de faire parler d'elle. Lundi 23 février 2026, la CGT-CAUE s'est mobilisée à Bordeaux, devant la préfecture de Nouvelle-[Aquitaine](#), pour sommer l'Etat de prendre la mesure de la situation. Depuis la modification des conditions de recouvrement de la taxe d'aménagement, issue de la loi de finances de 2022 et qui finance les CAUE, les organismes, un peu partout en France, se trouvent plongés en grande difficulté financière.

En effet, la modification des conditions de recouvrement de la taxe a entraîné des dysfonctionnements. Au total, 1,5 milliard d'euros de taxes communales et départementales n'auraient pas été collectés, selon la Fédération nationale des CAUE. Cette situation a fortement fragilisé les 92 structures et leurs 1.000 salariés, entraînant des licenciements dans certaines, voire une liquidation judiciaire pour celle de la Manche en novembre 2025. L'an passé, une centaine de postes ont été supprimés à l'échelle nationale. La baisse des effectifs atteint même 25% depuis 2023.

Des dysfonctionnements observés

Pour sortir de cette crise, la CGT-CAUE appelle l'Etat à agir au plus vite. Elle a organisé une manifestation régionale ce lundi à Bordeaux, en présence de plusieurs salariés de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie. "C'était notre première réunion inter-CAUE, présidée par Alain Charrier" directeur du CAUE de Gironde, indique Etienne Saliège, [architecte](#)-conseiller paysagiste et représentant de la CGT-CAUE Nouvelle-Aquitaine, contacté par *Batiactu*.



La CGT-CAUE demande un fonds national pour sauver les 1.000 emplois menacés des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). © Etienne Saliège

"Nous avons échangé avec des représentants de la direction départementale des finances publiques (DDFIP), qui nous ont affirmé connaître une chute de moyens humains et matériels. Leur logiciel n'est pas opérationnel, entraînant une baisse de la perception de la taxe d'aménagement. Leurs services doivent parfois appeler des communes ou effectuer des calculs manuels" pour gérer les dossiers en attente, raconte le syndiqué.

Des propos confirmés [lors d'une table ronde organisée par la commission de la culture](#), de l'éducation, de la communication et du sport au Sénat, le 18 novembre 2025, par Olivier Touvenin, chef du service de la gestion fiscale du ministère de l'Économie et des Finances. *"Nous ne nions pas l'existence de dysfonctionnements. Il y en a, indiscutablement"*, avait-il concédé. Ces dysfonctionnements sont liés au *"retard certain sur la livraison d'un nombre d'items informatiques, notamment sur les grands projets, ceux donnant lieu à acomptes et financièrement les plus significatifs, en termes de recettes. Nous avons disposé trop tardivement d'outils pour être efficacement au rendez-vous de l'ensemble des grands projets dont on pouvait assurer la liquidation et le recouvrement."*

Un fonds national pour sauver ces structures ?

Suite au rendez-vous obtenu avec des représentants de la DDFIP, la CGT-CAUE a créé une délégation, qui a été reçue par le cabinet du préfet de région, Étienne Guyot, la directrice régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, Maylis Descazeaux, ainsi que la directrice du service patrimoines et architecture de la Drac.



Six postes ont été supprimés au sein du CAUE de Gironde en 2025. © Etienne Saliège

À l'échelle régionale, 6 licenciements ont eu lieu en 2025 dans le CAUE de Gironde et les organismes de Nouvelle-Aquitaine ont perdu 10% de leur effectif. *"Ces chiffres ne comptabilisent pas les postes non remplacés", précise le syndiqué, qui se réjouit d'avoir obtenu du préfet régional son engagement à "faire remonter nos demandes au gouvernement."*

"Nous voir disparaître, c'est participer à la chute de l'économie"

La CGT-CAUE affirme avoir, de son côté, tenté maintes fois d'entrer en contact avec le ministère de la Culture, son ministère de la tutelle, sans obtenir satisfaction. Un amendement avait par ailleurs été déposé et voté par les sénateurs, *"contre l'avis du gouvernement"*, à l'automne, mais il a finalement été retoqué à l'adoption de la loi de finances 2026, le 19 février dernier. Cet amendement prévoyait un fonds de *"300 millions d'euros pour sauver les CAUE"*.

Ces structures emploient en moyenne 11 personnes et nécessitent un budget d'environ "1 million d'euros par an et par conseil", calcule Etienne Saliège. A titre d'exemple, celui de Gironde était auparavant pourvu "d'un budget de 2,4 millions d'euros, avant d'enregistrer une baisse de 400.000 euros en 2025. Les premières victimes de cette crise sont les communes rurales et celles les moins dotées en ingénierie territoriale. Quand on investit 1 euro dans un CAUE, ce sont 10 euros qui sont injectés dans l'économie locale. Nous voir disparaître, c'est participer à la chute de l'économie", prévient-il.

"L'Etat nous assassine"

Le porte-parole de cette branche de la CGT le rappelle : ces organismes mettent en œuvre les politiques publiques en matière de transition écologique, de [sobriété](#) foncière et de développement de territoires résilients face aux risques, en accompagnant "gratuitement et indépendamment" les habitants et les élus locaux dans leurs projets. "Nous ne comprenons donc pas pourquoi l'Etat, entièrement responsable de cette situation, nous assassine."



La CGT-CAUE demande la restitution de l'ensemble des emplois licenciés à l'échelle nationale. © Etienne Saliège

Il veut toutefois garder espoir. Selon lui, une mission interministérielle devrait être créée ces prochaines semaines pour traiter ce dossier. Une possibilité déjà évoquée par Olivier Touvenin en novembre au Sénat, qui avait jugé *"nécessaire de se pencher conjointement, en interministériel, sur l'économie générale du dispositif des CAUE."* Si rien n'est fait, d'autres mobilisations pourraient se tenir ailleurs en France cette année. Une première avait déjà été organisée à [Toulouse](#) en décembre 2025 par la CGT-CAUE.

"À la veille des élections [municipales](#) de 2026, la fermeture de nos structures de conseil aux élus locaux est un symbole particulièrement méprisant envers les territoires urbains et ruraux, sous-dotés en ingénierie publique de proximité. C'est aussi une nouvelle attaque contre les services publics de l'environnement au sens large", conclut le syndicat.